

CNW CODE 01
+ Hebdos régionaux

Le Régime québécois d'assurance parentale

Une solution d'affaires conçue pour répondre aux besoins de la population

Québec, le 12 novembre 2007 – Un nouvel honneur vient d'être décerné au Régime québécois d'assurance parentale, après que celui-ci ait remporté deux prix OCTAS cette année, dont celui accordé dans la catégorie Solutions d'affaires – Organisations publiques. En effet, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale est maintenant finaliste aux Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique de Québec, dans la catégorie Fonction publique, pour la mise en œuvre du Régime.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime a permis à des milliers de mères et de pères de profiter pleinement de leur congé de maternité, de leur congé de paternité, de leur congé parental ou de leur congé d'adoption, et de bénéficier d'un régime généreux, accessible et souple. En 2006 seulement, près de 100 000 Québécoises et Québécois ont reçu des prestations d'assurance parentale d'une valeur de 817 millions de dollars.

Une solution d'affaires moderne

Le Régime québécois d'assurance parentale est donc plus qu'une mesure phare en faveur de la conciliation travail-famille : c'est une référence en matière de solution d'affaires. Celle-ci s'inscrit résolument dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir à la population des services publics plus efficaces et plus accessibles. Mise en œuvre en moins d'un an, la solution d'affaires et les outils informatiques favorisent, notamment, l'utilisation directe, par la clientèle, des services offerts par l'entremise d'Internet et d'un système de réponse vocale interactif, ce qui permet de réduire considérablement les interventions et les délais de traitement.

Le service téléphonique est disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que le samedi et le dimanche, de 10 h à 17 h. Très peu de services publics peuvent se vanter d'offrir une telle disponibilité, soit un accès direct à une personne-ressource, et ce, 74 heures par semaine. De plus, le traitement automatisé complet des demandes est possible, ce qui a un effet important sur le coût administratif du Régime, en représentant moins de 3 % de son budget total.

L'Institut d'administration publique de Québec est un organisme à but non lucratif dont l'objectif premier est de promouvoir l'excellence dans l'administration publique en encourageant les pratiques exemplaires et en reconnaissant le travail des personnes qui ont atteint des standards élevés dans ce domaine. Les prix seront remis à l'occasion d'un gala qui aura lieu le mercredi 14 novembre 2007.

Avec le Régime québécois d'assurance parentale, le gouvernement du Québec place les familles au cœur de son action, et le Ministère écrit une page d'histoire dans l'excellence des services publics.

Pour obtenir plus d'information sur le Régime québécois d'assurance parentale, rendez-vous au www.rgap.gouv.qc.ca, et si vous désirez en savoir plus sur l'Institut d'administration publique de Québec, vous pouvez visiter le www.iapq.qc.ca.

- 30 -

Source :

Véronique Pelchat
Conseillère en communication
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
418 646-7229